

## Philosophiques

philosophiques

Alain Deneault, *L'économie de la nature. Feuilleton théorique I*, Montréal : Lux Éditeur, 2019, 142 pages ; *L'économie de la foi. Feuilleton théorique II*, Montréal : Lux Éditeur, 2019, 144 pages ; *L'économie esthétique. Feuilleton théorique III*, Montréal : Lux Éditeur, 2020, 160 pages ; *L'économie psychique. Feuilleton théorique IV*, Montréal : Lux Éditeur, 2021, 144 pages

Jonathan Veillette

Volume 49, Number 2, Fall 2022

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1097476ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1097476ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Société de philosophie du Québec

ISSN

0316-2923 (print)

1492-1391 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Veillette, J. (2022). Review of [Alain Deneault, *L'économie de la nature. Feuilleton théorique I*, Montréal : Lux Éditeur, 2019, 142 pages ; *L'économie de la foi. Feuilleton théorique II*, Montréal : Lux Éditeur, 2019, 144 pages ; *L'économie esthétique. Feuilleton théorique III*, Montréal : Lux Éditeur, 2020, 160 pages ; *L'économie psychique. Feuilleton théorique IV*, Montréal : Lux Éditeur, 2021, 144 pages]. *Philosophiques*, 49(2), 635–641. <https://doi.org/10.7202/1097476ar>

© Société de philosophie du Québec, 2023

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

Érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

## Conclusion

Aux États-Unis comme en Europe, les programmes politiques de ce genre passent pour radicaux ou extrémistes et sont considérés comme sortant des bornes du droit et de la liberté individuelle qui définissent le libéralisme. Des services publics robustes, un service de santé public, un droit du travail protecteur, la participation des salariés à la direction des entreprises passent pour incompatibles avec le droit de propriété, avec la liberté de contracter et avec le principe de concurrence qui assure la maximisation du bien-être. En réalité, c'est le *statu quo* qui excède les bornes du droit et de la liberté et qui s'éloigne du libéralisme des origines, car, comme le proclamait un représentant jacksonien en 1832 : « je nie qu'il soit approprié ou cohérent avec l'objet de notre gouvernement de promouvoir la croissance de la richesse de notre pays sans nous préoccuper de la manière dont elle est répartie ». Il ajoutait : « L'accumulation de richesses considérables dans les mains de citoyens individuels subvertit l'égalité naturelle des rangs et de l'influence qui est le but et la finalité même de toutes nos institutions politiques » (p. 13 et 75).

JEAN-FABIEN SPITZ

Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Alain Deneault, *L'économie de la nature. Feuilleton théorique I*, Montréal : Lux Éditeur, 2019, 142 pages ; *L'économie de la foi. Feuilleton théorique II*, Montréal : Lux Éditeur, 2019, 144 pages ; *L'économie esthétique. Feuilleton théorique III*, Montréal : Lux Éditeur, 2020, 160 pages ; *L'économie psychique. Feuilleton théorique IV*, Montréal : Lux Éditeur, 2021, 144 pages

C'est à un élargissement du sens de la notion d'« économie » que nous convie Alain Deneault avec ses feuillets théoriques publiés chez Lux Éditeur. Il s'agit de « reprendre l'économie aux économistes », ce qui implique de « dissocier économie et capitalisme » et économie et « intendance ». Le terme « économie », répète-t-il, a été « dévoyé » par les économistes qui en ont enfermé le sens, le repliant sur la seule science comptable, occultant ainsi les autres sens historiques de la notion. À travers ces six volumes — *L'économie de la nature*, *L'économie de la foi*, *L'économie esthétique* (2020), *L'économie psychique* (2021) et suivront : *L'économie conceptuelle* et *L'économie politique* —, Deneault procède à une archéologie de la notion, explore les « économies » de chacun de ces champs. Cet effort de synthèse entre ces « régions » de l'économie cherche à redonner à l'économie toute sa densité et le potentiel sémantique de la notion depuis ses origines. Le projet n'est pas simplement théorique, il recouvre une dimension politique : « [q]ue cette importante notion maintenant reprenne ses droits et regagne les champs de

ses usages » (*L'Économie de la foi*, p. 11), appelle le « manifeste » qui sert d'introduction à chacun des feuillets.

### Feuilleton 1 : *L'économie de la nature*

Avant que « l'économie » n'en vienne à désigner une banale gestion comptable, avant que le sens de la notion ne soit confisqué par les tenants de la « science économique », il existait une *économie de la nature*, une pensée des relations au vivant qui exprimait une commune appartenance, une participation à cet ensemble. Ce n'est qu'une fois la notion d'« économie » dévoyée de son sens, que le terme « écologie » viendra combler le vide. Cette confiscation donne lieu à une regrettable dichotomie, opposant « économie » et « écologie », reléguant les préoccupations face au vivant et à la nature dans les marges d'une science comptable hégémonique. C'est l'histoire de cette confiscation du sens que l'auteur présente dans son *Économie de la nature* — avouons-le, le plus convaincant de cette série jusqu'à maintenant. Cela témoigne d'un abandon de la nature aux lois de la valorisation : si « l'économie de la nature » témoignait d'un respect pour la souveraineté du vivant, l'économie comptable cède à l'accumulation et à la marchandisation de notre environnement.

Vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les naturalistes (Carl Von Linné, Gilbert White) qui reconnaissaient le caractère insaisissable des faits de nature, accordaient une importance aux contingences et s'en remettaient à une économie relationnelle de la nature vont se heurter à ceux qui se baptisent « les économistes » et introduisent une conception de la nature fondée sur la performance, la rentabilité et la productivité. Avec les physiocrates (Quesnay, de Mirabeau, etc.) — le terme se traduit littéralement par « gouverneurs de la nature féconde », rappelle Deneault — s'ouvre l'ère d'un rapport « impérial » face à la nature. Cette nature sauvage et incivilisée doit être domestiquée par l'homme. La raison instrumentale, les connaissances positives, les modalités opérationnelles et les colonnes comptables s'imposent. Ce nouvel utilitarisme transformera la nature en source de biens à produire, à consommer. Il faut quadriller, cadastrer, mettre en valeur, remplacer l'usage par l'échange. Ce passage d'une « économie de la nature » à « l'économisme », décrit Deneault, nous éloigne d'un rapport sensible aux choses ; lorsqu'on fait de la nature un « simple moyen par lequel atteindre des cibles comptables, c'est la nature qu'on pousse hors champ » (p. 61). C'est un « lien spirituel et vital au monde » qu'on perd au change. Toutefois, c'est avec Charles Darwin que le syntagme « économie de la nature » retrouve, selon Deneault, son droit de cité. Au-delà de l'économisme concurrentiel et libéral qu'on associe à l'auteur de la théorie de l'évolution, la « science » darwinienne laisserait toujours une place au doute, elle évite le piège du « déisme comptable » pour s'en remettre à une « définition incertaine de la nature » (p. 95) qui « décentre l'étude du vivant de la seule subjectivité humaine » (p. 98).

Aujourd'hui, néanmoins, « écologie » et « économie » se font face et s'excluent mutuellement: le néologisme « écologie » est un « terme sans mémoire ni puissance d'évocation », il n'est rien d'autre qu'un « acte de capitulation » (p. 106) face à la science comptable, qui a confisqué la polysémie du terme « économie ». Par le terme d'écologie, écrit l'auteur, « notre ventriloque collectif nous fait admettre et avaliser une situation absolument déplorable, et de fait incroyable: devant la nature, les sujets humains ont réussi un divorce » (p. 119-120).

### Feuilleton 2: *L'économie de la foi*

La richesse de la notion d'économie telle qu'elle se déploie dans le champ de la théologie est remarquable: la philosophe Marie-Josée Mondzain se surprend qu'un mot « aussi fréquemment employé » par les théologiens et signifiant « des choses aussi disparates, et finalement presque contradictoires » n'ait pas retenu l'attention des exégètes (Deneault, *L'Économie de la foi*, p. 51). Voilà qui justifie que Deneault consacre son deuxième feuillet à « l'économie de la foi ».

C'est à Paul de Tarse qu'on doit les premiers emplois d'une « économie » de la foi. Pour désigner les premiers croyants, l'apôtre emploie l'expression « économos [*oikonomos*] » (p. 24); ces « économos » annoncent le « Plan », la rédemption, ils sont les intermédiaires et les médiateurs de cet ordre transcendant. Les « économos » sont donc ces passeurs qui doivent « assurer la synthèse », la « médiatisation et l'administration de ce [Plan] en le propageant » (p. 26). Dans sa première strate de sens, l'« économie de la foi » cherche ainsi à penser, à colmater, à lier et à articuler le passage des considérations abstraites aux pratiques courantes. La théologie chrétienne reconnaît en Tertullien l'inventeur du concept de « Trinité » — le « Père », le « Fils » et le « Saint-Esprit »; l'unité, la relation, la dynamique entre ces trois pôles porte dans ses écrits le nom d'« économie ». L'économie trinitaire, résume Deneault, « consiste donc à adapter à notre condition le témoignage d'un ordre transcendant, inaccessible aux sujets humains » (p. 23). Voilà toute la densité de ce que fait advenir l'économie de la foi, voilà tout le sens qui s'y condense. Mais la théologie présente aussi des usages malheureux de la notion d'économie. Pour Paul et ceux qui l'accompagnent dans sa mission, « économie » devient le maître-mot d'une stratégie rhétorique qui consiste à diffuser la Bonne nouvelle en employant subterfuges, sophismes et demi-vérités; c'est cet usage que réintroduit le « théologico-management » contemporain qu'aborde Deneault en conclusion de ce deuxième feuillet.

L'exploration de « l'économie de la foi » réalisée par Deneault fait ressortir la polysémie du terme, qui désigne un « faisceau de relations », un entrelacement: « [le terme économie] agit comme une clé notionnelle marquant un écart, un décalage, pour déterminer la nécessité de nouer un lien » (p. 32). Mondzain, de qui Deneault s'inspire largement, le conçoit comme un « mot passe-partout » qui désigne à la fois une « réalité absolue »,

ainsi que « chacun de ses éléments en tant qu'il lui est lié » (p. 33). On dira, pour simplifier, que la notion d'économie subsume, qu'elle englobe et synthétise, qu'elle met en relation et condense. Il y a dans cette « économie » à laquelle réfère constamment la théologie, un fonds inexprimable, une puissance pourtant constamment réexprimée. L'économie de la foi est à la fois relation et harmonie fonctionnelle; elle établit des ponts et met en relation le visible et le caché. Même dans ses usages rhétoriques qui en appauvrissent le sens, « économie » demeure le fin mot pour colmater les brèches et donner un sens aux « incohérences qui heurtent l'entendement » (p. 85). C'est ce sens rhétorique qui persiste au moment où s'institue l'Église et se développe un malaise face au terme, progressivement délaissé ou « amoindri » (certains, comme Blaise Pascal, chercheront néanmoins à redonner à « l'économie de la foi » sa densité et sa puissance).

Face au vide béant d'une transcendance perdue, la science de l'intendance s'impose dans le domaine de la foi comme dans celui de la nature. Le « théologico-management » vient combler le vide, le lien spirituel migre pour insuffler à la marchandise son caractère fétiche. Apparaissent la « religion d'entreprise » et le « consommateur-croyant ». Ce qu'il manque à cette notion d'économie, qui est aujourd'hui parvenue à s'imposer, c'est « [l]e manque lui-même, la marge d'ignorance à partir de laquelle élaborer une représentation, un récit, un discours qui organise une multitude d'éléments nous échappant empiriquement » (p. 131).

### Feuilleton 3: *L'économie esthétique*

Le troisième feuilleton de Deneault concerne « l'économie esthétique » (laquelle recoupe plusieurs économies: « économie du discours » et « du récit », « économie d'une œuvre » et « de la métaphore »). Avant que son sens ne lui soit dévoyé, « l'économie » du domaine de l'esthétique signifiait puissance de création, génération d'images, expression.

C'est dans ce troisième feuilleton que l'auteur nous invite à revisiter l'étymologie du mot — ce qui n'est pas une décision infondée, puisque le terme « *oikonomia* » participe d'une « économie de la métaphore ». Deneault rappelle que c'est souvent « au rabais » qu'on se réfère à cette fameuse « maison » (*oikos*) et à ses lois (*nomos*). Car l'espace sémantique de l'*oikos* est beaucoup plus vaste qu'il n'y paraît: il désigne le « domaine patrimonial », lequel implique un « territoire » et des « pratiques agricoles »; « maison », certes, mais également: « habitation, appartement, chambre, résidence, temple, tombeau, ruche, avoir, famille, race, etc. », énumère Jacques Derrida (p. 30). Et pour les Grecs, la « maison » ne signifie pas la même chose que pour les contemporains: elle est une « composante active de l'ordre public », un lieu de « passage », alors que pour nous, elle est un « point de repli » (p. 33-34). L'*oikos* en appelle à quelque chose comme le « patrimoine », à ce qui se transmet « au fil des générations ». Finalement, le rapprochement de « *oikos* » et de « *nomos* » (*oikonomia*) « tient de la comparaison entre le

rapport autoritaire qu'entretient le maître envers les autres membres de la maisonnée avec celui que Zeus cultive à l'égard des autres dieux » (p. 36). Quelle « économie » ressort de cette excursion étymologique ? Une économie qui est « principe général d'ordonnement » et « science générale des rapports » ; une « économie » dont le sens ne s'exprime pas directement, on s'en approche par des comparaisons, des métaphores (Deneault mobilise la notion derridienne de « différance » pour exprimer le sens de cette *oikonomia*) ; une « économie » qui concerne « l'organisation », mais au sens d'une « harmonie naturelle » et non pas d'une *intendance* (p. 38-48).

Dans ce troisième feuillet théorique, l'analyse est plus libre — peut-être plus décousue, moins cadrée. L'auteur y multiplie les références (Paul Valéry, Fritz Lang, André Gide, Maurice L'Herbier, etc.), passant de « l'économie de la métaphore » (où il conclut que la métaphore n'est pas simplement « économie » [au sens d'une épargne] de mots, mais que la métaphore produit au contraire de « l'excédent de sens ») à l'analyse d'une métaphore en particulier dans les œuvres esthétiques : celle de l'argent. Tour à tour, les œuvres qu'analyse Deneault présentent l'argent comme l'agent d'une perversion, une illusion factice qui suscite passions et ivresse ; dans les œuvres artistiques, l'argent devient la métaphore sublime d'un monde en crise. Chez Faulkner ou Dostoïevski, il instille la folie, alors qu'il mène à la déroute morale chez Stefan Zweig. Dans les œuvres de Hans Richter et Ernö Metzner, l'argent devient *rythme*, puis *pure circulation*, et enfin : *folle agitation*. Dans les œuvres esthétiques, l'argent est la métaphore d'une confiscation du monde par les règles de l'intendance.

Mobilisant Horkheimer, Adorno et Benjamin, Deneault montre comment le Capital et l'intendance marchande ont fait main basse sur l'esthétique, lui imposant un rétrécissement de sens. La valeur d'échange et les fétiches se sont imposés dans le champ esthétique. La « marque » est devenue « récit » (Naomi Klein et Christian Salmon) ; le récit d'une intendance marchande s'est imposé comme récit dominant. L'esthétique n'est plus qu'une simple composante de cette « économie » en son sens le plus restreint, la science comptable l'ayant absorbée pour mieux la vider de son sens. Les « artistes » se sont placés au service du « capitalisme transesthétique » (p. 145) ; il n'en tient qu'à eux, artistes, écrivains et créateurs de « démasquer » enfin ces « idéologues » qui recourent « aux puissances de l'esthétique afin de donner des allures de vérité et de nécessité à la construction fictionnelle dont continue de dépendre la science économique » (p. 148).

#### **Feuilleton 4 : L'économie psychique**

Aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, les biologistes étudient ce qu'on appelle alors *l'œconomia animalis*, une science qui s'intéresse aux corps vivants dans toute leur étendue. Cette « économie animale » s'intéresse au « fonctionnement global » des corps vivants et donc aussi aux « impulsions » qui viennent de l'âme (p. 15). C'est cette science qui jette les bases d'une « économie

psychique » qui émerge aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles et s'intéresse à l'équilibre entre le corps et l'esprit. Pour Courby de Thiers ou Philippe Pinel, « économie » désigne une situation harmonieuse, un « état souhaitable du corps et de la psyché » (p. 20). La force des passions, elle, vient bouleverser cet équilibre ; on dira (Courby de Thiers) qu'elle place « l'économie » dans une « position souffrante ». Deneault commente : écrire que « l'économie se trouve dans une position souffrante », c'est « faire de l'économie elle-même le principe d'organisation du sujet vivant [...] et considérer en elle tout ce qui participe du vivant. Y compris les passions » (p. 20-21). Voilà toute la portée et la puissance de la notion dans le champ de *l'économie psychique*.

Mais c'est avec Sigmund Freud que « l'économie psychique » prend véritablement son envol. Deneault résume ainsi l'enjeu de l'économie psychique freudienne : chez le sujet, des pulsions émergent qui demandent à être « dépensées » dans le réel, en « investissant » des objets ; la « morale » en vigueur, l'environnement extérieur, la société impose des limites à cette « dépense » et donnent lieu à une « négociation » au sein de l'appareil psychique, qui trouvera une « astuce » pour « dépenser » « partiellement » cette « charge pulsionnelle » (p. 33). Le « préconscient » est cette instance qui « gère » ou contient ces pulsions : « [il] s'impose comme le douanier entre les instances inconscientes et conscientes », il est le « filtre de l'appareil psychique » (p. 37). Freud est bien sûr parfaitement conscient que la psyché n'existe pas en vase clos, qu'elle s'inscrit dans un monde social : « l'économie psychique » doit être « saisie d'emblée dans le tissu et dans la matière économique au sens culturel », qui interpelle une « économie de formes (esthétique) », une « économie des croyances (théologie) », tout autant que cette « économie de biens (intendance) » (p. 48) à laquelle on cherche à réduire la pluralité des économies. Dans cet échange, entre ce qui passe le filtre et ce qui est refoulé, on trouve tout l'enjeu économique de la psyché.

Freud ne peut néanmoins se soustraire à cette tendance générale : l'intendance parviendra à s'imposer dans l'économie psychique comme dans les autres champs, et c'est au sein même de la pensée du psychanalyste qu'on assiste à un glissement. L'économie psychique connaît chez l'auteur de *Malaise dans la culture* (1930) une réduction : « progressivement, et imperceptiblement », l'économie de la vie psychique devient synonyme de l'économie marchande (intendance). Ultimement, le destin de « l'économie psychique » n'est pas différent de celui des autres économies explorées par Deneault : elle se trouvera elle aussi « assiégée » par cette « intendance capitaliste » (p. 86) qui réduit tous ces champs à sa mesure.

Les dérives de cette intendance capitaliste donnent lieu à plusieurs dérives psychiques : névrose, hystérie, psychose... Et il n'est pas de figure plus parlante des dérives de l'intendance que celle du « pervers ». Nous vivons hélas ! dans cette « société où la culture tend à devenir perverse, où le comportement pervers est de rigueur pour tenir socialement » (p. 102). Devant cet empire du pervers, les institutions sont ébranlées, « le Grand

Sujet se met à vaciller. Dieu meurt. L'État s'efface. L'École ennuie. Les médias mentent » (p. 102). Cette perversion s'empare du management : menée par des chefs d'entreprise déviants et toxiques, l'entreprise perverse s'impose, insensible devant les congédiements massifs. La novlangue de l'entreprise perverse dissimule sa violence sous des formules creuses (Deneault nous fournit l'exemple du terme « revitaliser », devenu le mot-clé lorsqu'il s'agit de congédier des employés). Une à une, les entreprises cèdent au management pervers ; « l'économie » (en son sens le plus restreint) absorbe l'économie psychique, désormais simple fonction des sciences de l'intendance qu'on enseigne dans les écoles de commerce.

### Conclusion

Les feuillets de Deneault, dont les deux derniers demeurent à produire, représentent un projet ambitieux et unique en son genre. On remarquera néanmoins que l'analyse est inégale d'un feuillet à l'autre : au terme de la lecture du premier feuillet, on a l'impression de traverser une œuvre renversante, d'une actualité criante. Le deuxième feuillet aborde, il faut le dire, un sujet moins prisé. Mais il le fait de si belle manière qu'on ne saurait en tenir rigueur à l'auteur. Le troisième feuillet (*L'économie esthétique*) présente toutefois une analyse moins convaincante, plus éparpillée de la notion ; un travail plus serré d'édition aurait peut-être permis de mieux organiser l'argument : le feuillet est étourdissant de références et le lecteur avance souvent à tâtons. Le quatrième feuillet rattrape partiellement la chose et aurait pu être plus étoffé. Cela étant dit, les feuillets de Deneault constituent une œuvre puissante, dont la portée, autant théorique que pratique, est indéniable. Il sera intéressant de voir où nous conduira Deneault avec son *Économie conceptuelle* et comment il conclura ses feuillets dans son *Économie politique*, un champ qu'il a exploré au cours de ses nombreuses vies universitaires.

JONATHAN VEILLETTE

Université du Québec à Montréal